



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Nancy-Metz

Notice
Explicative
Candidats libres
CAP Fleuriste
Session 2023



Inscriptions au CAP Fleuriste – Session 2023

Dates d'inscription	Du 17 octobre 2022 à 10h00 au 17 novembre 2022 à 22h00
Inscription sur Cyclades	<p>L'inscription est dématérialisée, gratuite et personnelle, à l'adresse suivante : https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil</p> <p>Le guide d'inscription Cyclades est disponible sur le site de l'académie Nancy-Metz à l'adresse suivante : https://www.ac-nancy-metz.fr/media/19366/download</p> <p>La liste des pièces justificatives à fournir est disponible dans la notice d'information du candidat individuel.</p>
Edition et vérification de la confirmation d'inscription	<p>Il appartient au candidat d'éditer, de vérifier et de signer sa confirmation d'inscription.</p> <p>Par sa signature, le candidat s'engage à respecter ses choix d'épreuves obligatoires et facultatives. Ce choix relève de sa responsabilité et il est définitif.</p> <p>En cas de changement d'adresse en cours d'année, le candidat doit en informer le service des examens. Il appartient toutefois au candidat de faire le nécessaire auprès des services postaux afin d'assurer le suivi de son courrier.</p>

Aménagements d'épreuves	<p>Je formule ma demande via l'adresse : https://portail.ac-nancy-metz.fr/incluscol/</p> <p>Le serveur est ouvert du 17 octobre au 2 décembre 2022 (calendrier prévisionnel).</p> <p>Je prends connaissance de la note explicative.</p>
--------------------------------	--

Focus CAP Fleuriste

Règlement d'examen	<p>Vous trouverez toutes les informations concernant cet examen au lien suivant : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_fleuriste.html</p>
---------------------------	---

EP2 Vente, conseil et mise en valeur de l'offre – Spécificité de l'épreuve	<p>Un dossier personnel est réalisé par le candidat avant l'épreuve, <u>à transmettre au centre d'épreuve EP2 inscrit sur votre convocation 15 jours avant la date de l'épreuve.</u></p> <p>Ce dossier de 10 pages maximum est support de la phase 2 de l'épreuve. Ce dossier est obligatoire.</p> <p>Ce dossier sera constitué d'une documentation présentant des exemples de mise en valeur des végétaux et produits en lien avec l'environnement commercial, économique, juridique et social, rencontrés par le candidat lors de ses périodes de formation en milieu professionnel. La documentation peut être écrite, graphique et iconographique.</p> <p><i>Voir Annexe ci-dessous : « Exemple de présentation du dossier EP2 ponctuel »</i></p>
---	--

Informations importantes pour tous les candidats libres

<p>L'organisation des examens du CAP étant académique, les candidats ne passeront pas systématiquement les épreuves de l'examen dans leur département d'origine. Ils pourront être amenés à se déplacer dans l'un des trois autres départements de l'académie.</p>
--

Informations importantes pour tous les candidats libres

Adresse postale

RECTORAT de l'Académie de Nancy-Metz
Bureau des examens de la voie professionnelle – DEC5 Pôle Tertiaire
9 RUE DES BRICE – ROND-POINT MARGUERITE
CS 30 013
54035 NANCY CEDEX

Liens internet

Site éducol : <https://eduscol.education.fr>
Site académique : <http://www.ac-nancy-metz.fr>

Coordonnées

DEC 5 : 03.83.93.56.60
Pour toutes questions concernant l'examen : ce.dec5.tertiaire@ac-nancy-metz.fr
Pour toutes questions concernant l'aménagement d'épreuves : ce.dec-incluscol@ac-nancy-metz.fr



Page de garde	Présentation libre
Présentation de l'entreprise	Fiche signalétique de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none">➤ Enseigne + adresse➤ Méthode de vente➤ Type de commerce➤ Forme juridique (EEJS)➤ N° SIREN + code APE (EEJS)➤ Circuit de distribution avec fournisseur principaux (EEJS)➤ Plan de situation géographique du point de vente + concurrence proche➤ Organigramme (se positionner dans l'organigramme)➤ Type de clientèle (famille, personnes âgées...)
L'attractivité du point de vente	L'extérieur : <ul style="list-style-type: none">➤ Zone marchande extérieure (photos + commentaires)➤ Vitrine avec thématique L'intérieur : <ul style="list-style-type: none">➤ Plan du magasin➤ Aménagement de la surface de vente➤ Mise en avant de l'étiquetage (photos)➤ Signalétique (support de communication ...)
Les services proposés	Exemples (au choix, sous forme de liste ou de photos) : <ul style="list-style-type: none">➤ Carte de fidélité (et ses documents annexes)➤ Livraison➤ Abonnement➤ Transmissions➤ etc
La communication commerciale	Au choix, un évènement commercial avec la mise en valeur de l'offre. Se référer à C.3-8 ; C3-9 ; C4-2 ; S5-4 (règlementation). Autres moyens de communication (site internet, réseaux sociaux, radio...)
Les documents liés aux opérations administratives et à la réglementation	Exemples (au choix, 2 maximum, capture d'écran possible) : <ul style="list-style-type: none">➤ Bon de commande➤ Bon de livraison➤ Facture➤ Bon de commande de transmission florale➤ Feuille de caisse➤ Matériel courant d'encaissement➤ Documents relatifs au règlement➤ etc
Les contrats (EEJS)	Au choix : <ul style="list-style-type: none">➤ Un contrat de vente (avec fournisseur)➤ Un contrat de transport
Règlementation du travail (EEJS)	Exemples (au choix) : <ul style="list-style-type: none">➤ Contrat de travail➤ Convention collective➤ Document unique➤ Prise en compte de l'ergonomie du travail/sécurité➤ etc

Les **compétences seront évaluées** et **non le dossier**, en tenant compte de l'environnement économique, juridique et social (EEJS) des situations professionnelles. Le dossier n'est qu'un support d'évaluation, non évalué en tant que tel, il servira de support à l'entretien et à l'échange avec le candidat.

Source : Circulaire organisation CAP Fleuriste – Académie pilote : Amiens